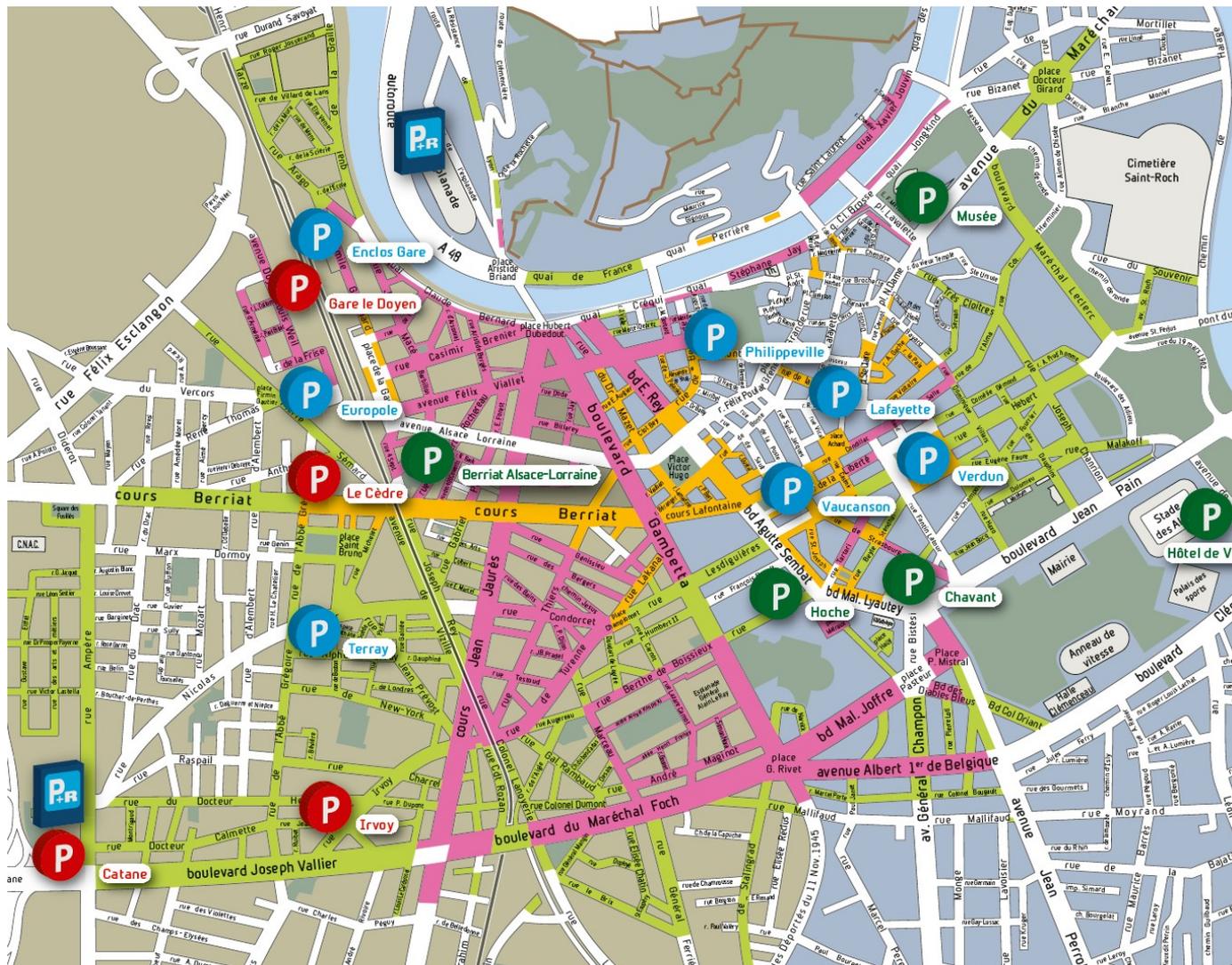




Evolution de la politique de stationnement sur voirie

Délibération n° 9 (A 022)

L'offre actuelle de stationnement



Sur la commune :

- 40 000 places en voirie, dont 12 000 payantes
- 40 000 places privées
- 8 000 places dans les parcs de stationnement publics (Métro)
- + 2 000 places dans les P+R (SMTc) de

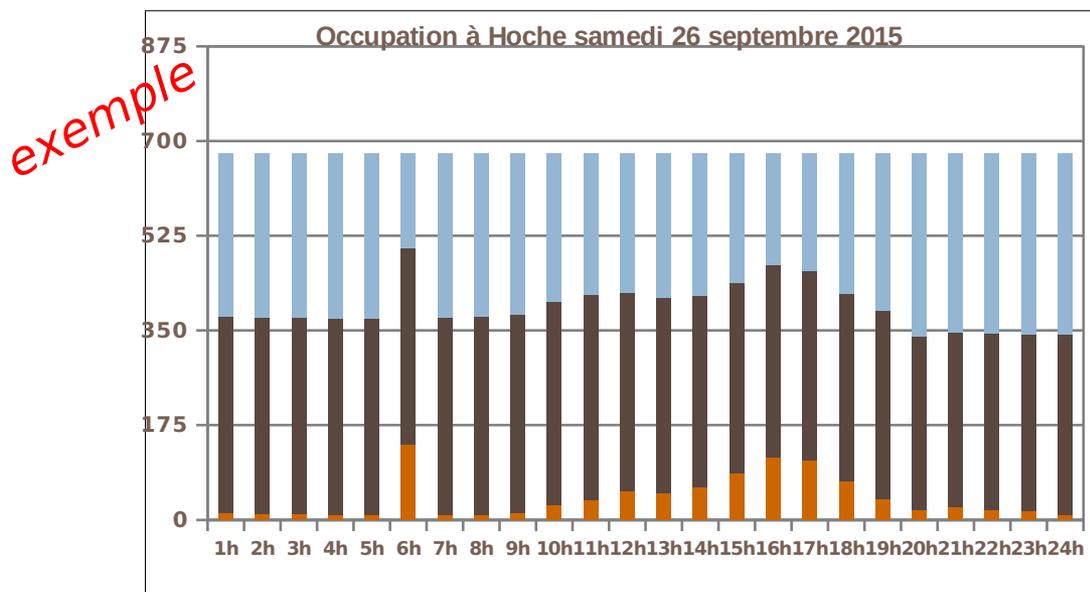
-  Abonnements résidents nuit et week-end
-  Abonnements résidents 24/24h
-  Abonnements résidents 24h/24h et nuit + week-end
-  Parking relais

Les grands objectifs

Transports en commun, marche à pied



- **Inciter au stationnement dans les parkings en ouvrages**



Taux occupation des
parcs :
50 à 70 %

Coût des derniers
parkings :
10 millions

Incitation dans les zones
commerçantes
€/parking

- **Embellir la ville : libérer l'espace public pour d'autres usages**
- **Fluidifier le trafic automobile** « contraint », diminuer les pollutions atmosphériques et sonores.

Tarifs des zones oranges et violettes (= zones commerçantes)



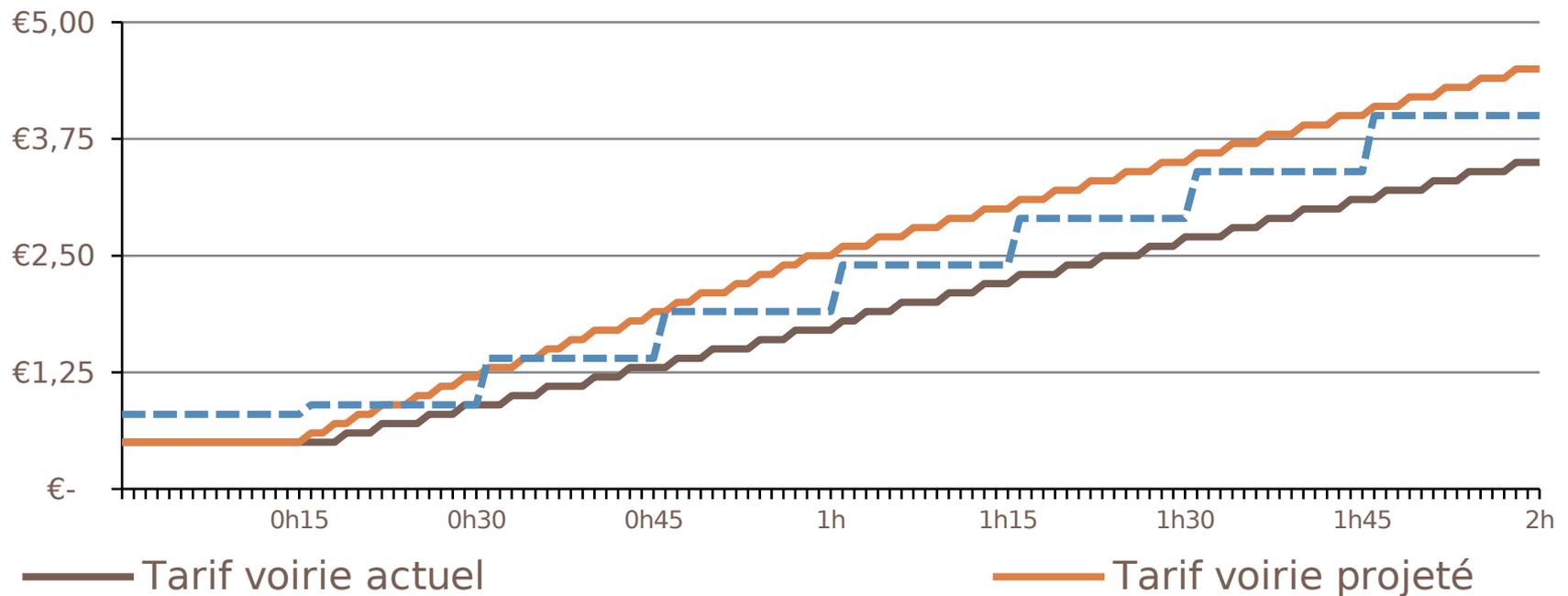
Tarifs à partir du 1^{er} juillet 2016

:

2 € 50 pour 1 h (contre 1,70 €/h)

4 € 50 pour 2 h (contre 3,50 €/h)

Nouveaux moyens de
paiement possibles :
CB et téléphone mobile



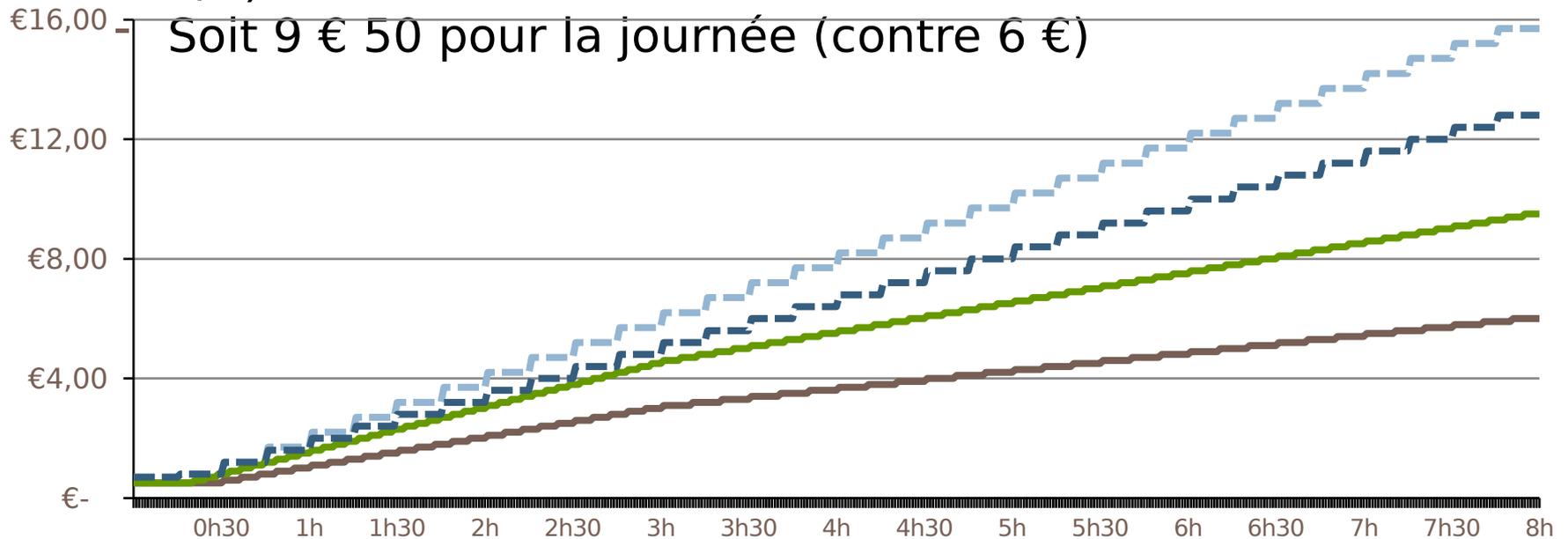
Tarifs des zones vertes

(= zones résidentes, avec pression de stationnement)



Tarifs visiteurs à partir du 1^{er} juillet 2016 :

- 1 € 50 /heure jusqu'à 3h (contre 1 €/h)
- Puis 1 € /heure jusqu'à 8h (contre 0,60 €/h)



Tarif résident



- **Un objectif moyen à 20 €/mois**, modulé selon le revenu
- **Création d'une tarification sociale** basée sur le quotient familial (QF), au lieu du tarif unique actuel (12 €) :
 - **minimum 10 €** / mois pour les QF inférieurs ou égaux à 700 (~ seuil de la tarification solidaire TAG)
 - **maximum 30 €** / mois pour les QF supérieurs à 1 400
 - entre QF 700 et QF 1 400 : **tarification progressive de 2 € en 2 €**
- **Ticket résident par véhicule supplémentaire : 40 €/mois**
- Pour le calcul du QF : utilisation du QF CAF pour les allocataires, ou calcul par les maisons des habitants pour les non-allocataires.
- Ticket résident journée : 3 €
- Ticket résident semaine : 9 €

Quel QF pour quel revenu ?

(exemples pour quelques QF)



Revenus mensuels pour chaque tranche de QF considérée	Nombre de parts	Ticket résident à 10 €	Ticket résident à 20 €	Ticket résident à 30 €
		QF inférieur ou égal à 700	QF compris entre 1 100 et 1 200	QF supérieur à 1 400
Un couple ou personne seule	2	< 1 400 €	2 200 à 2 400 €	> 2 800 €
Un couple ou un parent isolé avec 1 enfant	2,5	< 1 750 €	2 700 à 3 000 €	> 3 500 €
Un couple ou un parent isolé avec 2 enfants	3	< 2 100 €	3 300 à 3 600 €	> 4 200 €
Un couple ou un parent isolé avec 3 enfants	4	< 2 800 €	4 400 à 4 800 €	> 5 600 €
Un couple ou un			4 000 à 5 400	

Évolution de la tarification

professionnelle



• **Generalisation des 20 premières minutes gratuites** en zones commerçantes (zone violettes et orange), expérimentées jusqu'à fin 2017

- Dépannages urgents et professions médicales : mieux répondre aux besoins des professionnels et aux nouveaux modes de vie :
- Durée maximum de stationnement étendue à **2 heures** au lieu d'1h30
- Accès au tarif préférentiel pour les professionnels « Dépannages urgents » (plombiers, vitriers, etc...) et professionnels de santé déjà identifiés, et **élargissement aux auxiliaires de vie**
- Tarif à 10 centimes / 10 minutes, soit 0€60 / heure

- **Sur le périmètre des zones payantes :**
- Des secteurs à passer en stationnement payant ?
- Des zones (vert et orange) à faire évoluer ?



- **Sur le fonctionnement du ticket résident :**

- 2 zones de domicile actuellement : aller vers un découpage plus fin ?

- **Travail à conduire avec :**

- les habitants, les Unions de Quartiers et les Conseils Citoyens Indépendants pour le stationnement résident et les extensions de zones payantes
- les chambres consulaires et Label Ville sur les secteurs commerçants

- **Et aussi :**

- Concertation sur les aménagements de proximité dans le cadre du processus « ma rue apaisée » avec la Métropole
- Concertation Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- Lancement d'un chantier spécifique sur le stationnement des deux roues motorisés

Projets et demandes d'extensions du secteur payant

